



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉPINAL, le 25 OCT. 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION DE PUBLICITE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence - atteste que les documents comptables et budgétaires réalisés dans le cadre de la session ordinaire relative à la décision modificative n° 2, sont exécutoires depuis le 18 octobre 2021 et mis en ligne sur le site Internet à compter de ce jour.

Ils sont également consultables à la Direction du Budget et des Finances - située au Conseil départemental des Vosges - 8 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence,



Emilie COLNÉ